
Recueil des Actes Administratifs - Préfecture des
Hautes Pyrénées - Spécial n°2 publié le
25/01/2011

janvier 2011

Sommaire

Préfecture

Direction de la stratégie et des moyens

SDT-bureau de la stratégie

2011024-05 - Arrêté accordant la suppléance des fonctions préfectorales à M. Johann MOUGENOT, sous-préfet de l'arrondissement d'Argelès-Gazost, le jeudi 27 janvier 2011, de 7h00 à 20h00

Arrêté n°2011024-05

Arrêté accordant la suppléance des fonctions préfectorales à M. Johann MOUGENOT, sous-préfet de l'arrondissement d'Argelès-Gazost, le jeudi 27 janvier 2011, de 7h00 à 20h00

Administration : Préfecture

Bureau : SDT-bureau de la stratégie

Signataire : Préfet

Date de signature : 24 Janvier 2011

PREFECTURE DES HAUTES-PYRENEES

DIRECTION DE LA STRATEGIE ET DES MOYENS

ARRETE n° 2011

Service du développement territorial

**accordant la suppléance des fonctions préfectorales
à M. Johann MOUGENOT,
sous-préfet de l'arrondissement d'Argelès-Gazost,
le jeudi 27 janvier 2011, de 7h00 à 20h00**

Bureau de la stratégie

Le Préfet des Hautes-Pyrénées

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu le décret n° 92-604 du 1er juillet 1992 portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination de M. René BIDAL, préfet des Hautes-Pyrénées ;

Vu le décret du 7 mai 2010 portant nomination de M. Johann MOUGENOT, conseiller du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, détaché en qualité de sous-préfet, sous-préfet d'Argelès-Gazost ;

Vu le décret du 30 août 2010 portant nomination de Mme Marie-Paule DEMIGUEL, sous-préfète en position de service détaché, en qualité de secrétaire générale de la préfecture des Hautes-Pyrénées ;

Considérant l'absence simultanée de M. René BIDAL, préfet des Hautes-Pyrénées et de Mme Marie-Paule DEMIGUEL, secrétaire générale de la préfecture des Hautes-Pyrénées, le jeudi 27 janvier 2011, de 7h00 à 20h00 ;

Sur proposition de Mme la secrétaire générale de la préfecture des Hautes-Pyrénées ;

ARRETE

ARTICLE 1 : M. Johann MOUGENOT, sous-préfet de l'arrondissement d'Argelès-Gazost, est chargé de la suppléance des fonctions préfectorales, le jeudi 27 janvier 2011, de 7h00 à 20h00.

.../...

ARTICLE 2 : M. le sous-préfet de l'arrondissement d'Argelès-Gazost est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Tarbes, le 24 janvier 2011

Le Préfet,

René BIDAL